

Lycée Saint Sernin Conseil Local FCPE

Compte rendu
Réunion du conseil local
Mardi 12 mai 2015, à 20h, salle A6

Participants	Excusés
AGUËRA Jacqueline AMIRZADEH-GOHARI Reza BESSIERES Céline BUENO Patricia CORDIER Anne DUNYACH Laurence DUPONT André GARDES Lamia GILHARDI Frédérique GIOCANTI-PROST Sylvia JOURDA Valérie LIZAN Véronique MARTIN Corinne MAY Christine MESSAL Faïda MILLÉ Isabelle PÉRIÉ Nicole PLUCHON Marie RAURELL Joséphine RODRIGUEZ-VEZARD Zoé (élève) SARRAZIN Hélène TRAN Henri VERPRAT Danielle VEZARD Anne	BILLE Carole BORNSTEIN Francis CHATTON Sophie CHAUDRU Jean-Marc JOUVENEZ-SZUREWSKY Cathy LORIN Eve MANSOUR Pascale PINTO Fatima ROUZAUD Germain THOMAS Agnès TROCH-MACHICOT Francette
Diffusion : parents d'élèves du lycée Saint-Sernin et sur http://www.fcpe-st-sernin.fr	

Ordre du jour :

- Retour sur le Conseil d'Administration du 4 mai 2015
- Retour sur l'entretien avec la Proviseure et son adjointe du 9 avril 2015
- Dates importantes fin d'année scolaire (conseils de classe, examens, (re)inscriptions etc.) et liste définitive des centres d'examens du bac
- Organisation de bal de promotion des terminales

- Organisation des conseils de classe du troisième trimestre
- Bourse des livres 2015 (dates des permanences, communications, organisation...)
- Questions diverses

➤ **Retour sur le CA du 4 mai 2015**

Points intéressants évoqués :

- **Compte financier 2014**

La CA a arrêté le compte financier 2014 à
1 810 564,69 € en dépenses et à
1 907 491,98 € en recettes

Pour un résultat globalement excédentaire de 24 117,92 €

Très bonne santé financière grâce aux fonds de roulement au 31/12/2014 :
252 848,14 € (excédent Service Général 34 361,51 € et déficit SRH Service
Annexe d'Hébergement -10 243,59 €).

Dépenses par nature : restauration 42%, pédagogie 26%, viabilisation 11%,
fonctionnement 10 %, aides 10% et immobilisation 1%

Origine des recettes : familles 48%, état 28%, région 21%, commensaux 2% et
divers1%

- **Achat de 2 instruments** (1 basse et 1 guitare) pour la TMD 2 400,00 €
- **Convention de partenariat**
L'association MOTS A MAUX qui est une compagnie théâtrale assurera plusieurs interventions sur le thème des addictions (théâtre + échanges) pour les terminales. Le lycée choisira en fonction de la subvention MIDLT (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) sollicitée, soit 4 interventions (2 350 €), soit 5 interventions (2 850 €).
- **Hébergement des applications PRONOTE** redevance annuelle (1 045,20 €)
- **Gestion du Stress**
Dans le cadre de la préparation aux examens des élèves de classes TMD, l'atelier « Gestion du Stress » a pour objectif d'aider les élèves dans leur étape de préparation mentale aux concours et éventuellement des élèves de classe terminale. Une heure par groupe de 10 à 13 élèves maximum, d'ici la fin de l'année scolaire 2015. Montant des honoraires : 60 € bruts de l'heure.

- **Aide à la restauration Région Midi-Pyrénées**

La Région Midi-Pyrénées a décidé de mettre en place un dispositif de soutien à la restauration scolaire dans les lycées pour répondre aux difficultés économiques des familles et faciliter l'accès de tous les lycéens à la restauration. Montant de la subvention : 6 593,00 €.

- **Hébergement CROUS**

Convention de partenariat entre le lycée et le CROUS pour 22 logements réservés aux CPGE du lycée Saint-Sernin.

- **Convention d'utilisation des locaux scolaires**

Convention de partenariat entre le lycée et la FCPE pour l'utilisation des salles 14 et 15 en vue de la bourse des livres du 4 juin au 10 septembre 2015. La mise à disposition des locaux se fera à titre gratuit.

- **Voyage scolaire à Strasbourg** pour 20 élèves de terminale ABIBAC du 17 au 21 novembre 2015. Coût par élève 315 €.

- **Acquisition de liseuses électroniques**

Projet d'expérimentation de mise en place de 15 liseuses électroniques (10 pour le cours de littérature en TL et 5 en prêt au CDI) pour incitation à la lecture et maîtrise de nouvelles technologies. Coût total 2 550,00 €.

➤ **Retour sur l'entretien avec la proviseure et son adjointe du 9 avril 2015**

La FCPE (Nicole Périé et Henri Tran) a été reçue par Mme Pointet, proviseure du lycée, et son adjointe Mme Val le 9 avril dernier pour le bilan du deuxième trimestre.

Compte rendu des conseils de classe

Un professeur principal a demandé à être destinataire du compte rendu de sa classe. Les comptes rendus sont consultables sur le site FCPE.

Réponse :

Mme Pointet l'a noté pour les professeurs qui le souhaitent.

L'absence des professeurs dans certains conseils de classe Dans certains conseils de classe, le nombre de professeurs présents étaient très faible : 2 au conseil de TESL03 et 4 au conseil de 1L06.

Réponse :

Pour la 1^{re}L06, effectivement, c'était un peu juste, mais il y a plusieurs conseils en parallèle et les professeurs en ont plusieurs en même temps. Au dernier trimestre, les plages horaires seront moins restreintes, il devrait y avoir moins de chevauchement.

L'examen des cas individuel

Afin d'éviter que les cas des élèves qui sont en fin de liste soient survolés par manque de temps, il est demandé que l'ordre de passage, traditionnellement alphabétique, puisse être inversé d'un conseil sur l'autre et passé en ordre alphabétique inverse.

Réponse :

Mme Pointet est d'accord pour le troisième trimestre. Il faut dire aux parents qu'ils n'hésitent pas à le demander.

Stage en entreprise en juin

Pour les élèves qui le souhaiteraient et qui en aurait l'occasion est-il possible de faire un stage d'une semaine en entreprise après les conseils de classes du mois de juin, cela pourrait être bénéfique pour la préparation du projet d'orientation de l'élève et permettrait d'utiliser la deuxième quinzaine du mois. Cette pratique existe déjà dans plusieurs établissements toulousains.

Réponse :

Oui, une réflexion est en cours avec la volonté de finaliser assez rapidement, mais peut-être pas pour cette année. Ce serait à la demande de la famille, pendant le temps scolaire en juin, ce devra être en lien direct avec ce qui est appris.

Classes à « problèmes »

Des problèmes rencontrés dans certaines classes : classe scindée en deux, certains élèves baissent les bras, comportement perturbant de certains élèves (agitations, bavardages, insolence etc.)...

Réponse :

Ces classes-là posent effectivement problème et sont particulièrement suivies. Pour ce qui est des classes de seconde et première, les équipes vont faire en sorte, lors de la confection des classes de l'année prochaine, de séparer les élèves perturbateurs, tout en essayant de garder un certain équilibre pour éviter les classes de niveau.

Mme Pointet signale que lors de l'inscription ou la ré inscription en juin, les élèves peuvent demander à être dans la même classe qu'un camarade, si le conseil ne s'y est pas opposé pour des raisons de discipline, ces demandes seront étudiées avec bienveillance.

Problèmes avec certains professeurs

Les parents délégués des classes concernés ont été informés individuellement par la FCPE des réponses apportées par Mme Pointet.

Indicateurs des résultats des lycées publiés par le ministère (point abordé à l'initiative de Mme Pointet)

Madame Pointet signale que la volonté de «mesurer» les résultats et les capacités d'un établissement à faire progresser les élèves se heurtent à beaucoup de difficulté. Elle souligne, cette année encore, les nombreux biais qui entachent cette évaluation.

Voici quelques points :

-les séries à sélection académiques (TDM, OIB) où le pourcentage de réussite est de 100% ne sont pas comptés dans les résultats globaux de réussite au bac ;

-le lycée Saint Sernin, contrairement à beaucoup de lycée (public et privés), ne prépare pas à des baccalauréats technologiques. Cependant, certains élèves en cours de seconde se rendent compte que leur profil correspond plus à un bac technologique. Le lycée les accompagne dans ce changement d'orientation, mais ils sont obligés de quitter le lycée en fin de seconde. Le lycée est donc pénalisé artificiellement sur le % des élèves de seconde obtenant le bac, car certains obtiennent le bac dans un autre lycée ayant une section de bac technologique (valeur ajoutée). Sur ce point, un parent délégué intervient pour signaler que dans sa classe, plusieurs parents d'élèves qui sont dans ce cas, se sont plaints d'un suivi non adéquat, tandis qu'un autre délégué souligne que pour sa classe le suivi a été particulièrement attentif. La conclusion de cette discussion est que cela dépend des équipes pédagogiques et qu'il ne faut pas hésiter à signaler un dysfonctionnement.

-jusqu'à la rentrée 2013, la carte scolaire désavantageait le lycée Saint-Sernin dans la répartition des élèves.

-elle rappelle enfin que les lycées publics doivent accepter tous les élèves, ce qui n'est pas le cas des lycées privés.

➤ **Dates importantes fin d'année scolaire et liste définitive des centres d'examens du bac**

Conseils de classe du 3^{ème} trimestre

- Secondes du mardi 9 au lundi 15 juin - arrêt des notes le mercredi 3 juin
- Premières les mercredi 10 et jeudi 11 juin - arrêt des notes le mercredi 3 juin
- Terminales les lundi 8 et mardi 9 juin - arrêt des notes le samedi 30 mai

Attention : certains conseils de classes auront lieu en journée.

Le planning des conseils de classe est consultable sur notre site :

http://www.fcpe-st-sernin.fr/spip.php?page=article&id_article=121

Login : parent

Mot de passe : parent

Commissions d'appel les 23, 24 et 25 juin 2015

Fin de cours

- Secondes lundi 15 juin à 18h
- Premières jeudi 11 juin à 18h
- Terminales mardi 9 juin à 18h

Inscriptions pour 2015/16

- Futures secondes : affectations décidée le 24 juin, notifiées aux familles le 25 juin, inscription le lundi 29 et mardi 30 juin, peut-être le vendredi 26 juin après-midi pour ABIBAC, OIB et TDM
- Futures premières : mardi 16 juin à 9h
- Futures terminales : vendredi 12 juin à 9h

Les élèves recevront leur dossier avec la liste des documents à fournir après les conseils de classe, **à noter que le délai pour préparer les documents seront très courts.....** Pensez à préparer **3 photos** (nom et prénom inscrits au verso) **en plus des photos agrafées** (1 fiche administrative, 1 fiche vie scolaire, 1 fiche d'infirmerie et 1 demande de transport), soit 7 au total (ce nombre de photos sera peut-être revu à la baisse cette année)! Il faudra remplir les différentes fiches fournies dans le dossier parfois le soir pour le lendemain. A titre d'information, vous trouverez en annexe de ce compte rendu les pièces demandées lors des inscriptions 2014.

N'oubliez pas de cocher "oui" à la question "Autorisez-vous la communication de votre adresse aux fédérations de parents d'élèves".

Épreuves baccalauréat

Langues vivantes Expression Orale Terminale S et ES mardi 26 mai et mercredi 27 mai.
Évaluations des Compétences Expérimentales Terminale S semaine du 1er juin.
Évaluation EPS mercredi 6 mai et mercredi 13 mai.

Épreuves écrites du mercredi 17 au mercredi 24 juin.

Résultats 1er groupe mardi 7 juillet à 10h, les épreuves du second groupe auront lieu le mercredi 8 et jeudi 9 juillet, résultats définitifs le jeudi 9 juillet.

Épreuves anticipées

Écrit Français le vendredi 19 juin, oraux du mercredi 1er au mardi 7 juillet.

Sciences pour ES et L le mardi 23 juin.

Épreuves écrites OIB et ABIBAC le jeudi 4 et le vendredi 5 juin.

Centres d'examens de nos candidats BAC 2015

TERMINALES			
SERIE	SPECIALITÉ	ECRIT	ORAUX
Littéraire	LV approfondie	Lycée des Arènes	Lycée des Arènes
	LV3	Lycée des Arènes	Lycée des Arènes
	Arts	Lycée Saint-Sernin	Lycée Saint-Sernin
	Droits et enjeux du monde contemporain	Lycée Saint-Sernin	Lycée Saint-Sernin
	Mathématiques	Lycée Saint-Sernin	Lycée Saint-Sernin
ES	Mathématiques	Lycée Berthelot	Lycée Berthelot
	Sciences sociales et politiques	Lycée Berthelot	Lycée Berthelot
S / SVT	Sciences Physiques	Lycée Bellevue	Lycée Bellevue
	Sciences et vie de la terre	Lycée Riquet St Orens	Lycée Riquet St Orens
	Mathématiques	Lycée Ste Marie des Champs	Lycée Ste Marie des Champs
TMD		Lycée Saint-Sernin	Lycée Saint-Sernin

PREMIÈRES		
SERIE	ECRIT	ORAUX
Littéraire	Lycée Montalembert	Lycée Montalembert
TMD	Lycée Toulouse-Lautrec	Lycée Toulouse-Lautrec
ES	Lycée Rive Gauche	Lycée Rive Gauche
S	Lycée Riquet Saint Orens	Lycée Riquet Saint Orens

➤ Organisation de bal de promotion des terminales

Un bal de promotion des terminales est prévu cette année le jeudi 2 juillet, au restaurant et bar à tapas « Les Aristocrates » au 19 rue des changes de 20h à 2h du matin. Cet évènement est organisé par Zoé Rodriguez, élève de terminale, vice-présidente du CVL (conseil de la vie lycéenne).

Deux pré ventes devraient être mises en place fin mai au lycée : une à 10 € (l'entrée + 4 verres) et une à 15 € (l'entrée + le repas, hamburger et frites). Des cavaliers majeurs hors-lycée seront acceptés lors du dernier jour de pré vente.

Une différenciation majeur et mineur sera faite à base d'un bracelet mis à l'entrée.

De nombreux jeux seront organisés tout au long de la soirée (élection du roi et de la reine de promo, bons cadeaux à trouver dans la salle, peut-être un quart d'heure américain etc.)

Lors du dernier CVL, il nous est demandé de nous associer pour assurer la sécurité sur place.

Zoé Rodriguez nous précise qu'il sera fait appel aux vigiles de l'établissement pour le contrôle à l'entrée et à un prestataire extérieur conseillé par Mme Pointet. Donc, selon elle pas besoin de parents pour assurer la sécurité. Le problème posé est celui de la responsabilité en cas de casse dans la salle. Selon le contrat de location, le remboursement des frais provoqués par d'éventuels dégâts serait à la charge du ou des jeunes qui l'a ou l'ont occasionnée, donc de leurs parents.

Nous demandons à Zoé de vérifier auprès du directeur de la salle si son assurance ne prend pas en charge ce risque. Nous lui demandons de continuer à nous tenir au courant et de faire appel à nous si besoin.

➤ Bourse des livres 2015

Dates à retenir :

- **Carte jeune Midi-Pyrénées**

Pensez à faire les démarches dès le **16 juin 2015** pour l'obtenir sur le site de la Région Midi-Pyrénées <http://www.cartejeune.midipyrenees.fr> afin de pouvoir régler les livres **uniquement les jours des permanences indiqués** à la rentrée.

- **Permanences pour la reprise des livres de l'année et la commande pour 2015-2016, au lycée, salle A14**

Vendredi 12 juin de 9h à 17h, jour d'inscription des futures terminales

Mardi 16 juin de 9h à 17h, jour d'inscription des premières

Vendredi 26 juin de 13h à 17h, jour d'inscription des futurs ABIBAC, OIB et TMD (sous réserve)

Lundi 29 juin de 9h à 17h, jour d'inscription des futures secondes

Mardi 30 juin de 9h à 17h, jour d'inscription des futures secondes

Mercredi 1^{er} juillet de 13h à 17h et

Jeudi 9 juillet de 13h à 17h pour les futurs bacheliers

- **Permanences pour la remise des livres pour 2015-2016 (à confirmer), au lycée, salle A14**

Lundi 31 août de 9h à 17h
 Mardi 1^{er} septembre de 9h à 17h
 Mercredi 2 septembre de 9h à 17h
 Jeudi 3 septembre de 16h à 18h30
 Vendredi 4 septembre de 16 à 19h
 Mercredi 9 septembre de 13h à 17h

Nous allons communiquer les informations sur la BDL à l'ensemble des parents du lycée Saint-Sernin par mail via les parents délégués.

Pour les aspects organisationnels, voir le compte rendu spécifique BDL adressé aux parents bénévoles participants à la réunion.

➤ **Informations diverses**

- **Covoiturage Tisséo BAC 2015**
 Comme l'année passée, Tisséo propose aux parents des lycéens de première et terminale sur leur site consacré au covoiturage un espace dédié aux déplacements pour se rendre sur le lieu des épreuves du Bac : <http://covoiturage.tisseo.fr>
- **Nouvelle sectorisation pour Saint-Sernin**
 A partir de l'année prochaine le lycée Saint-Sernin accueillera les élèves de six nouvelles communes qui sont Gauré, Gragnague, Lavalette, Saint-Marcel-Paulel, Saint-Pierre et Verfeil.
- **Demande de bourse au lycée**
 Le ministère a créé un simulateur de droit à obtention d'une bourse. En quelques clics, les parents pourront désormais savoir s'ils sont éligibles et obtiendront l'estimation du montant de la bourse.

Celui-ci est accessible aux familles sur le site ENT du lycée (Accueil Ets / A la Une / Bourse nationale de Lycée / Simulateur de droit à Bourses)

ou à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/bourses-de-lycee>

RAPPEL : La campagne de bourses 2015-2016 est ouverte. La clôture aura lieu le 2 juin 2015. Cette information ne concerne pas les élèves DEJA BOURSIERS EN 2014-2015

➤ **Questions diverses**

Travaux de la cantine

Pendant l'année 2015-16, le bâtiment de la cantine sera rénové. Les lycéens en demi-pension et pensionnaire seront accueillis dans un algéco servant de self. De grosses difficultés d'organisation sont prévisibles. Nous décidons de poser une question en CA de fin d'année sur l'organisation prévue lors de la prochaine année scolaire et sur la possibilité d'aménagements temporaires des forfaits pour des élèves

qui pourraient, certains jours de semaines bien déterminés à l'avance, manger chez eux. Cela pourrait désengorger....

Date de la prochaine réunion du conseil local

Nous pensons faire une réunion conviviale de fin d'année. En fonction des activités très denses autour de la Bourse Aux Livres, nous verrons si une date peut être fixée et nous vous tiendrons au courant.

Pour nous contacter

Courriel : info@fcpe-st-sernin.fr

Mobile : +33 6 32 18 79 39

Site web : <http://www.fcpe-st-sernin.fr>

LE DOSSIER D'INSCRIPTION COMPREND

DEGRAFER LES DOCUMENTS et les présenter dans l'ordre suivant :

1. **Fiche d'inscription administrative** remplie **en bleu**. Agrafier une photo dans l'angle supérieur droit. Signatures obligatoires de l'élève et du (des) responsable (s) légal (aux).
2. **Justificatif de domicile (pour les nouveaux entrants uniquement)** : 1^{ère} page de l'avis d'imposition 2013 ou Taxe d'habitation 2013. Si déménagement : contrat de location ou acte d'accession à la propriété
3. **Pour les parents divorcés, séparés ou non mariés** : la photocopie du livret de famille et en fonction la photocopie de la décision de justice précisant l'exercice de l'autorité parentale et le lieu de résidence de l'élève (ou garde alternée).
4. **Fiche vie scolaire remplie** : Agrafier une photo dans l'angle supérieur droit. Signatures obligatoires de l'élève et du (des) responsable (s) légal (aux).
5. **Le certificat de sortie (exéat) obligatoire de l'établissement précédent (pour les nouveaux entrants)**
6. **Fiche d'intendance remplie** avec un RIB ou RIP agrafé.
7. **Fiche d'Infirmierie remplie** : agrafier une photo dans l'angle supérieur droit.
8. **Fiche Service infirmier remplie** : agrafé à la fiche infirmierie ou mise **sous pli cacheté UNIQUEMENT si informations confidentielles** (noter le Nom prénom de l'élève sur l'enveloppe)
9. **3 photos d'identité** (nom et prénom inscrits au verso) **en plus des photos agrafées**
10. **La demande de transport scolaire** (remise par le CPE) **avec photo obligatoire**
11. **Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR2) (pour les nouveaux entrants uniquement).**
12. **Cotisation facultative de 8 €**. Par chèque obligatoirement libellé à l'ordre du F.S.E du Lycée (porter au dos du chèque, NOM, prénom, niveau (2de) de l'élève. Cette cotisation, facultative, est néanmoins indispensable au bon fonctionnement des associations internes de l'établissement, foyer socio-éducatif et associations sportives dont peuvent bénéficier tous les élèves.
13. **Caisse de solidarité** : Participation volontaire de **6 €**, ou plus, (joindre un chèque libellé à l'ordre de « Lycée Saint-Sernin ». Cette caisse de solidarité permet d'aider, ponctuellement, les élèves et les étudiants du lycée confrontés à des problèmes financiers majeurs.
14. **Nouveaux boursiers (rentrée 2014)** : la photocopie de la notification d'attribution de bourse nationale.

CODES PROFESSIONS

- 10	Agriculteur exploitant	- 52	Employé civil - Agent Service Fonction Publique
- 21	Artisan	- 53	Policier et Militaire
- 22	Commerçant et assimilé	- 54	Employé administratif d'Entreprise
- 23	Chef d'entreprise de dix salariés et plus	- 55	Employé de Commerce
- 31	Profession libérale	- 56	Personnel Service direct aux Particuliers
- 33	Cadre de la Fonction Publique	- 61	Ouvrier qualifié
- 34	Professeur et assimilé	- 66	Ouvrier non qualifié
- 35	Profession Information, Arts, Spectacle	- 69	Ouvrier agricole
- 37	Cadre administratif et Commercial d'entrep	- 71	Retraité agriculteur exploitant
- 38	Ingénieur - Cadres Technique d'Entreprise	- 72	Retraité artisan, commerçant. Chef d'Entreprise
- 42	Instituteur et assimilé	- 73	Retraité cadre, profession. intermédiaire
- 43	Profession interm. Santé Travail	- 76	Retraité employé et ouvrier
- 44	Clergé, Religieux	- 81	Chômeur n'ayant jamais travaillé
- 45	Profession interm. Adm. Fonction Publique	- 82	Personne sans activité professionnelle
- 46	Profession interm Adm. Comm en Entrepri	- 99	Non renseignée (inconnu ou sans objet)
- 47	Technicien		
- 48	Contremaître et Agent de maîtrise		

ATTENTION

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION